

# LES POLICIERS MARTINIQUAIS MÉPRISÉS

*Après avoir observé un mutisme consensuel et indispensable, pendant la période de deuil de notre collègue Louis-Philippe HILDERALD, nous pensons que l'urgence et la gravité de la situation nécessitent de notre part, une réaction proportionnelle à l'étendue de la douleur ressentie et à l'importance des mépris constatés.*

**M**épris, lorsqu'un Ministre de l'Intérieur, notre patron, prompt à se déplacer dans tous les départements métropolitains, pour rendre hommage à un policier ou un gendarme décédé, ne se déplace pas à la Martinique, pour honorer notre collègue tombé sous les coups de voyous ! Rien d'étonnant toutefois puisque voilà de cela 5 mois, il n'a pas trouvé le temps de nous recevoir lors son séjour dans nos Iles. Pire, il a même interrompu son voyage pour l'affaire « LEONARDA ».

**M**épris, de constater que pas un seul des nombreux directeurs qui se bousculent dans l'hexagone, DPGN, DCSP, DRCPN, n'a été dépêché sur place, alors qu'ils n'hésitent pas à venir mettre en place un DDSP ou un DDSP Adjoint, dans nos Iles !

**M**épris, lorsque notre collègue, décédé après 32 ans de bons et loyaux services, est promu major à titre posthume, dans son corps, alors que **l'article 36 du décret 95/654 du 09 mai 1995, modifié**, stipule sans aucune ambiguïté « Lorsqu'il décède dans ces circonstances, il est promu dans un corps hiérarchiquement supérieur ».

C'est à dire, **Lieutenant de Police** ! Et c'est le cas depuis 1983 ! Le policier de la Martinique n'aurait-il pas la même valeur que celui de l'hexagone ?

**M**épris encore de constater, que nos collègues réunis depuis 09 h 00 pour la cérémonie, en plein soleil, n'ont pas eu droit à une goutte d'eau pour se réhydrater ! Dommage qu'ils ne s'agissent pas de bœufs, ils auraient obtenu, sans aucun doute, une auge remplie du précieux liquide ! **Notre détermination, plus que jamais, sera sans faille !**

Nous nous engageons également à tout mettre en œuvre pour que notre collègue soit rétabli dans ses droits, même à titre posthume.

Le bureau Départemental